

# COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 2 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 avril à dix-huit heures, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur PANIFOUS Laurent.

Date de convocation : 23/03/2026
Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 44
Nombre de procurations : 2
Votes pour : 46
Votes contre : 0
Abstentions : 0

**ETAIENT PRESENTS :** AZEMA Lionel, FABRE Damien (Artigat), MONNEREAU Estelle (La Bastide de Besplas), PEREIRA-SANTERRE Jérôme (Les Bordes sur Arize), GUION DE MERITENS Alix (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, ALLEN Vincent, LAVABRE Christine (Le Carla Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, ABIVEN Jacques, MILHORAT Christian (Daumazan sur Arize), BUFFA Stéphane (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), ARNAUD François, BRIET Sandrine, PANIFOUS Laurent, COMMENGE Audrey (Le Fossat), FOURNIE Arièle (Gabre), DE KERIMEL Mathieu (Lanoux), GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique, ARABEYRE Josiane, REDINI Serge, MAGNET Béatrice, MOROZZO Daniel, BLANDINIÈRES Lydia (Lézat sur Lèze), MAINGUY Agathe (Loubaut), BERDOU Raymond, COMMENGE Patrice, EYCHENNE Valérie (Le Mas-d'Azil), SANCERRY Patrick (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), CAMEL Luc (Montfa), GIRAULT Julie (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), BOSCH Elise (Sainte-Suzanne), BOY Francis, BUOSI Johnny (Saint-Ybars), GIORDANO Gaël (Sieuras), TATAREAU André (Thouars sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou).

**ETAIENT ABSENTS :**

**ETAIENT EXCUSES :** PEZE Alain (Lézat sur Lèze), ARAGON-DUPONT Mylène (Le Mas d'Azil),

**PROCURATIONS :** PEZE Alain à BLANDINIÈRES Lydia, ARAGON-DUPONT Mylène à BERDOU Raymond.

**SECRETARIE DE SEANCE :** MAURETTE Carole

Délibération n° 2026-37 Mise en ligne à la date du retour du visa

**Objet : ELECTION DU DELEGUE A LA SCIC ECLA'enR**

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire l'adhésion de la Communauté de Communes Arize Lèze à la SCIC ECLA'enR et qu'il convient conformément aux statuts de désigner un délégué au sein de cette instance.

Le délégué communautaire suivant, ayant obtenu la majorité absolue lors du vote à bulletins secrets, a été élu délégué à la SCIC ECLA'enR :

**Délégué titulaire :**

M. BOY Francis

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,  
MAURETTE Carole



Le Président,  
PANIFOUS Laurent



**REÇU**

**30 AVR. 2026**

**LA SOUS-PREFECTURE  
DE ST-GIRONS**